

Table de situation nationale-Pompiers Termes de référence

Référence: Réunion avec les Commandants de Bases et Escadres tenue le 7 décembre 2020 par le VCDS.

GÉNÉRAL

Les termes de référence de cette table de situation nationale sont créés et développés en fonction des besoins des participants.

OBJECTIF

Ces termes de références permettent d'identifier le mandat, les procédures et les lignes directrices qui sous-tendent la bonne marche de la Table de situation nationale des pompiers (FR).

La consultation et la résolution de problème sont les fondements des relations de travail au sein du Ministère de la Défense nationale (MDN). Les efforts de collaboration des représentants syndicaux, de la direction et des experts en relations de travail seront déployés pour engager la communication et le dialogue afin d'établir un climat de confiance et de résolution axé sur les conditions et environnements de travail uniques de la communauté des FR au sein du MDN.

MANDAT DU COMITÉ

La table de situation nationale des FR est un forum permettant des échanges francs et honnêtes d'informations, de points de vue et de conseils relatifs à la communauté des FR au sein du MDN. L'objectif de ce forum est de donner aux participants l'occasion d'identifier les problèmes et/ou les défis du groupe FR au niveau national et de dialoguer, de manière collaborative, afin de rechercher des solutions. En outre, le forum permettra, si nécessaire ou si l'occasion se présente, de fournir des recommandations de résolution et/ou de changement à la haute direction. Le présent document décrit les protocoles mutuellement convenus par les parties pour l'établissement et le fonctionnement de la table de situation nationale de la FR.

Pour être efficace, le processus doit être fondé sur un engagement honnête et ouvert de la part de chacune des parties à partager les informations et à écouter les opinions, observations et recommandations des autres parties. Cela permet à chaque partie de comprendre toutes les implications des décisions et des actions concernant leurs intérêts particuliers.

Le Comité fonctionne uniquement à titre consultatif et informatif. Il ne limitera d'aucune façon l'autorité de la direction, son obligation de gestion ou les droits légaux des syndicats établis en vertu de la loi sur les relations de travail de le secteur publique fédéral ou des conventions collectives applicables.

Bien que la table de situation nationale de la FR soit considérée comme un comité national chargé de discuter et d'explorer les défis rencontrés au sein de la communauté de la FR, certaines questions peuvent nécessiter l'engagement d'autres participants et/ou parties prenantes pour les discussions, comme le recommanderont les membres du comité.

Ce forum n'a pas pour mandat d'entendre ou de discuter des questions qui ne relèvent pas du domaine du groupe des FR, ni de traiter des questions relatives à des cas individuels.

MEMBRES

Représentants de la gestion

Commandants de bases et escadres
Représentant des casernes

Représentants syndicaux

Un membre de l'exécutif ou un représentant senior de l'agent négociateur qui représente le groupe des pompiers au MDN.

Représentant DSIFC

Représentants DGGMT, DCLR

Gestionnaire relations de travail
Conseiller(ère) relations de travail
Représentants d'autres disciplines RH au besoin selon les points/enjeux à discuter.

PRÉSIDENT:

Les réunions seront co-présidées entre la gestion et les représentants syndicaux.

RÉUNIONS:

Les réunions se tiendront virtuellement via MS Teams et façon récurrente aux 3 mois, ou de façon ponctuelle selon les besoins.

L'ordre du jour pour les rencontres sera établi en consultation avec les membres du comité et sera distribué au moins une semaine avant la rencontre prévue.

La prise de note des rencontres sera fournie par DGGMT, DCLR.

Un membre désigné qui n'est pas en mesure d'assister à une réunion doit se faire remplacer par un représentant.

COMPTES RENDUS DES DISCUSSIONS

Les relations de travail tiendront un registre des points de discussion et des points d'action qui seront échangés au comité. Un bref compte rendu des discussions sera préparé et distribué dès que possible après la réunion.

LANGUES

Les réunions se déroulent conformément à la politique du Conseil du Trésor en matière de langues officielles. Toute la documentation sera fournie dans les deux langues officielles.

PROCÉDURES DE MODIFICATION

Le présent mandat peut être modifié de temps à autre lors de toute réunion ordinaire ou extraordinaire de la Table nationale sur la situation des FR.

IMMUNITÉ

Les membres du comité doivent être libres de s'acquitter de leurs fonctions sans crainte de représailles, ou que leurs relations au sein du ministère soient affectées par des mesures prises de bonne foi en tant que membre du comité

APPROUVÉ:

Représentant de la gestion


Capt(N) Sean Williams, CD
Base Commander
CFB Halifax

Date: 11 May 2021

Représentant de l'agent négociateur



Date: 04 May 2021

Représentant DGGMT

Date: